

SOUS-PRÉFECTURE DE FLORAC

A R R E T E n° SOUS-PREF2019-149-006 du 29 mai 2019
portant modification de l'arrêté n° SOUS-PREF2019-148-003 du 28 mai 2019
portant autorisation du trophée EnduroKid 2019 à Chanac les 1^{er} et 2 juin 2019

La préfète
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu le code du sport ;
- Vu l'arrêté n° SOUS-PREF2019-148-003 du 28 mai 2019 portant autorisation du trophée EnduroKid 2019 à Chanac les 1^{er} et 2 juin 2019 ;
- VU la demande de l'organisateur du 29 mai 2019 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de Florac par intérim ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

M. Valentin Stéphane, représentant le Moto Club Chanacois « Joe Bar Tout Terrain » est autorisé à organiser, le trophée EnduroKid 2019 (course enfant de 6 à 17 ans) et l'endurance tout terrain (course adultes) au lieu dit les Fons à Chanac, les 1^{er} et 2 juin 2019 de 8h00 à 19h00 .

Le reste sans changement.

Article 2 – Exécution

Le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de Florac par intérim, la directrice des services du cabinet de la préfecture, le commandant du groupement de gendarmerie, le directeur départemental des territoires, le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, les maires des communes traversées ainsi que l'organisateur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié et publié au Recueil des Actes Administratifs (RAA) de la préfecture et sur le site Internet suivant :

<http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/jeunesse-sport-et-vie-associative/Organisation-des-manifestations-sportives>.

Une copie de cet arrêté sera adressée par mail à chacune des personnes chargées de son exécution.

Le secrétaire général de la préfecture,
Sous-préfet de Florac par intérim,
SIGNE

Thierry Olivier